



Wallonie

ANNEXE 26

Commune de Bernissart

Dossier n° : 874.1/2023/100

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme**

Le demandeur est M. Nicolas PLOUVIER – SCRL IDETA dont les bureaux se trouvent à Quai Saint Brice 35 à 7500 Tournai

Les terrains concernés sont situés à Rue du Préaux - 7321 Harchies et cadastrés BERNISSART 2 DIV/HARCHIES/section B n° 1150b - BERNISSART 3 DIV/POMMEROEUL/section B n° 108f, ... (voir liste complète dans le dossier)

Le projet consiste en "l'aménagement et la valorisation environnementale et touristique des marais d'Harchies" et présente les caractéristiques suivantes : Dérogation au plan de secteur et à une norme du Guide Régional d'Urbanisme.

Détails concernant les dérogations: - La demande implique des dérogations au plan de secteur: Aménagements et installations en zone d'espaces verts, en zone naturelle et en zone de parc; - La demande implique des dérogations aux normes du guide régional d'urbanisme: 2 aménagements ne sont pas accessibles aux PMR.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service des travaux, rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart.

- les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 ;

- le 16 janvier 2024 jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M Dujardin Patrick Téléphone : 069/59.00.65 mail : patrick.dujardin@bernissart.be

L'enquête publique est ouverte le 9 janvier 2024 et clôturée le 23 janvier 2024

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : patrick.dujardin@bernissart.be

- remises à M Dujardin Patrick dont le bureau se trouve service des travaux, rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart.

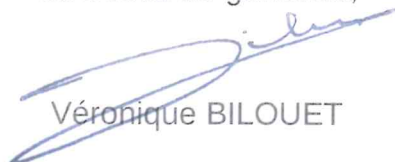
L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : observation/réclamation 874.1/2023/100

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent ci-dessus ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart, le **23 janvier 2024**, à 15h.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est M Patrick Dujardin dont le bureau se trouve à rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart

La Directrice générale,


Véronique BILOUET

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,


Roger VANDERSTRAETEN